



F.S.U.

Engagé-es
au quotidien

VIOLENTOMÈTRE des violences sexistes et sexuelles au travail

PROFITE Ton environnement de travail est sain quand...	Ton travail et tes compétences sont reconnues indépendamment de ton genre
	Tu as la possibilité d'accéder à toutes les fonctions indépendamment de ton genre, et de ta situation personnelle ou familiale
	Tu peux avoir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée
	Tu peux avoir des relations uniquement professionnelles avec tes collègues
C'EST ANORMAL, PARLES-EN Ton environnement de travail est sexiste et hostile quand...	On affirme que dans ton métier, il n'y a pas de sexisme
	Tu es cantonnée à des tâches socialement genrées
	On suggère que ta vie privée gêne l'organisation du travail
	Tu subis des commentaires ou remarques sur ta vie privée
	Tu es surnommée « ma jolie », etc.
	On te fait des remarques sur ta tenue
	On te coupe la parole ou on invisibilise tes idées
	Tu subis une attitude désobligeante d'un-e collègue après avoir refusé ses avances
	On se permet de faire des commentaires sur ton physique
	On s'autorise des remarques sexistes (« elle a ses règles », etc.)
	Tu es confrontée à une ambiance sexiste (blagues, affichages, etc.)
	Tes compétences sont rabaissées en public
	Les comportements harcelants sont banalisés
	Tu es questionnée sur ta vie intime
	On échange publiquement des contenus humiliants ou des rumeurs sexuelles à ton égard
Tu subis des contacts physiques qui te mettent mal à l'aise	
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand...	Tu es isolée de tes collègues
	Tu es suivie dans tes déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur de ton lieu de travail
	On te raconte régulièrement des plaisanteries sexistes et/ou sexuelles
	On continue à te complimenter ou à chercher à te séduire sans signe de consentement explicite de ta part
	Tu reçois des contenus (images, sms, etc.) à caractère sexuel non sollicités
	On te propose des avantages professionnels (emploi du temps, complément de rémunération, etc.) en échange d'un acte sexuel
	Tu subis des répercussions négatives pour avoir refusé des avances sexuelles
	Tu es menacée de représailles si tu dénonces des comportements violents
	Tu subis un contact physique à connotation sexuelle non sollicité (baiser forcé, main aux fesses, etc.)
	On t'impose par violence, contrainte, menace ou surprise un acte de pénétration vaginale, anale ou bucco-génital



F.S.U.

STOP aux violences sexistes et sexuelles au travail ! VIOLENCE T O M È T R E

Le consentement doit être « libre et éclairé, spécifique, préalable et révoquant », et il ne peut jamais être déduit du silence ou de l'absence de réaction de la victime

**Engagées
pour les droits
des femmes**



Contactez votre syndicat
<https://fsu.fr/les-syndicats-nationaux/>

